

Appel à nettoyer l'administration wallonne sans délai

■ Le ministre-Président Magnette veut que la Wallonie sorte grandie de l'affaire OWD.

Pour la boutade on écrira qu'après le "Maccarthysme" aux États-Unis dans les années 50, du nom de ce sénateur qui traquait les communistes, voici venu le temps en Wallonie du "Magnétisme", où plutôt la chasse aux fonctionnaires véreux et aux mauvaises pratiques dans l'administration wallonne voulue par le ministre-Président, Paul Magnette (PS). *"Les fonctionnaires ont le devoir d'informer la hiérarchie et les autorités judiciaires. J'invite tout fonctionnaire à le faire sans le moindre délai. Que les fonctionnaires qui ont quelque chose à dire le disent, ils seront entendus, respectés et protégés par leur hiérarchie"*, a annoncé le premier wallon en séance plénière du Parlement, mercredi, en réaction à plusieurs questions urgentes émanant des différents groupes politiques et faisant référence à la fraude de près de deux millions d'euros détectée à l'Office wallon des déchets (OWD).

"Un discours libéral"

Pour ceux qui auraient quelques craintes dans cette perspective de chasse aux sorcières, le ministre-Président rassure: *"Ce n'est pas de la délation. Il importe de lever toute suspicion afin que l'on puisse parler d'un avant et d'un après OWD."*

Ferme et autoritaire, le

Carolo a tenu à tendre une main à l'opposition incarnée dans ce débat par le chef du groupe MR, Pierre-Yves Jeholet, et le chef du groupe Ecolo, Stéphane Hazée, qui demandaient quelques minutes plus tôt au ministre-Président de *"prendre vos responsabilités comme vous l'avez fait, à l'époque des affaires carolos et par rapport au CDH"*, a insisté Jeholet. *"Je vous demande d'empêcher la majorité de remettre le couvercle sur la marmite"*, a estimé pour sa part Stéphane Hazée, craignant que l'on n'aille pas plus loin que la très longue journée d'audition dans l'affaire OWD, qui s'est tenue mardi (durant 19h) en commission du Parlement wallon.

Paul Magnette a également assuré que l'examen de chaque structure publique wallonne allait bien avoir lieu et que d'autres décisions, comme celle qui a été prise de supprimer l'OWD, pourraient intervenir. *"Si d'autres instances doivent être dissoutes parce qu'elles ne seraient pas les plus efficaces, ou qu'elles seraient redondantes, je mettrai tout mon poids politique pour que ce le soit. Cette analyse menée par le ministre du Budget Christophe Lacroix mettra peut-être à jour d'autres dysfonctionnements."*

Pierre-Yves Jeholet a remercié le ministre-Président pour son discours *"libéral"*, se réjouissant sans doute que cette vieille demande de l'opposition de diminuer le nombre de structures publiques soit enfin entendue.

Dans les couloirs du Parlement, une autre question taraudait certains députés. En écho à cette de-

mande de Stéphane Hazée (Ecolo) de poursuivre les auditions dans le cadre de l'OWD, beaucoup dans l'opposition craignent que les débats soient clos. Alors que durant la journée, la soirée et la nuit d'audition, avait été évoquée la nécessité de réentendre l'inspecteur général chargé de l'OWD,

d'autres fonctionnaires mais aussi les anciens ministres de tutelle de l'office (le CDH Lutgen et l'Ecolo Henry), la conférence des présidents qui s'est réunie mercredi midi a décidé de ne pas décider. Ils en discuteront dans les semaines qui viennent.

Une lettre au procureur et à la police

Cette très longue journée d'audition, qui s'est terminée mercredi matin sur le coup de 5 h, n'a pas permis de trancher clairement des culpabilités en cascade, en sus, bien entendu, de celle du comptable René Tonneaux qui ne fait, elle, aucun doute. Mais la question de la non-réponse du parquet au patron de l'administration (DGO3), Brieuc Quévy, qui a permis au même Tonneaux, semble-t-il, de prendre la poudre d'escampette jusqu'au 4 mars dernier, mérite peut-être un approfondissement.

Brieuc Quévy a également expliqué en commission, mardi, que la police de Namur (appelée sur les conseils du secrétariat du parquet) lui avait donné rendez-vous le lendemain des aveux du comptable à sa hiérarchie, laissant aussi à ce dernier la possibilité de fuir.

Les députés wallons ont, pour éclaircir ces deux points, envoyé des courriers au procureur du Roi de Namur et au chef de corps de la police. Les réponses sont attendues de pied ferme.

Stéphane Tassin

"Les fonctionnaires ont le devoir d'informer la hiérarchie."

PAUL MAGNETTE
Ministre-Président wallon
(PS).

"Monsieur Magnette, je vous remercie pour ce discours libéral."

PIERRE-YVES JEHOLET
Chef du groupe MR
au Parlement wallon.